



8^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL D'ILLUSTRATION



Fondazione Malagutti onlus, avec le but de promouvoir l'engagement social envers le respect des Droits de l'Enfance, en partenariat avec [AI - Association d'Auteurs d'Images](#), présente le Concours pour illustrateurs intitulé "LÉGER COMME UN ROCHER".

Les auteurs des deux œuvres gagnantes recevront un prix en argent. Également, l'illustration qui gagnera le 1^{er} prix deviendra l'image officielle de la 16^{ème} Exposition Internationale des Arts Figuratifs dans l'année 2025. On assignera un troisième prix à 10 artistes ; avec leurs œuvres, on réalisera un calendrier.

RÈGLEMENT

1) Chaque illustrateur pourra présenter un maximum de trois œuvres dont il/elle garantit la paternité ; le sujet sera: "LÉGER COMME UN ROCHER".

2) La technique de réalisation est libre. Les œuvres devront être réalisées avec une taille maximale de cm 30x42. Collez [l'étiquette](#) remplie avec les informations demandées au verso de chaque œuvre. S'il s'agit d'une image en digital, la même aura qu'être avec une résolution de 300 dpi, et l'auteur/autrice devra l'enregistrer en format «JPG» avec la meilleure qualité.

3) [Fiche de participation](#) à remplir et à envoyer à l'adresse e-mail suivante: info@diritticolori.it
L'Auteur/Autrice assume la responsabilité de l'exactitude de ses données personnelles.

4) Les illustrations devront être envoyées dans les suivantes façons:

A) en original, par poste ou par transporteur, à Fondazione Malagutti onlus (Via dei Toscani 8, 46010 Curtatone – MN - Italie), en attachant le règlement en original signé pour acceptation, la fiche de participation en PDF imprimée et remplie dans toutes ses parties, la copie du paiement des frais de participation, une photo et un bref curriculum d'un maximum de 250 mots, dans lequel on peut trouver les coordonnées de l'artiste (*par exemple : courrier électronique, site en ligne, blog, page Facebook, Instagram, portfolio*) ;

B) images des œuvres présentées en format ".jpg" avec une dimension de 1 MB maximum au courrier électronique: info@diritticolori.it; à la réception du matériel, l'illustrateur/illustratrice recevra un confirmation par courrier électronique.

5) Les œuvres originales devront être envoyées au plus tard **jeudi 31 octobre 2024**. Pour faciliter les opérations italiennes de douane, il est requis d'indiquer, sur les documents d'expédition, "illustration sans valeur économique". Collez sur l'enveloppe [l'étiquette pour l'adresse](#).

6) Les frais de participation sont € 25,00. Fondazione Malagutti fonctionne à but non lucratif.

Le paiement des frais doit se faire par :

A) À travers du virement bancaire en faveur de: Fondazione Malagutti onlus, **motif: 8^{ème} Concours International d'Illustration.**

IBAN: IT 65 N 05034 11504 000000005239

AU NOM DE: FONDAZIONE MALAGUTTI ONLUS

BANQUE: BPM – filiale Mantova 2 – Viale Risorgimento, 69 – 46100 Mantova

De l'extérieur: CODE SWIFT: BAPPIT21P48

ou

B) à travers de PayPal, avec un paiement instantané avec carte de crédit ou compte PayPal de 25 euro + 1,20 cents de commissions PayPal (total : 26,20 euros) en cliquant sur le link suivant :

https://www.paypal.com/cgi-bin/webscr?cmd=_s-xclick&hosted_button_id=TPHWXFQW9XQQY

7) Toutes les illustrations seront présentées avec une exposition qui célébrera les Droits de l'Enfance. Les images des œuvres seront publiées sur les réseaux [Facebook](#) et [Instagram](#) et sur le site www.diritticolori.it en mentionnant les noms des auteurs/autrices.

JURY ET PRIX

Le Jury technique, composé aussi par figures professionnelles du secteur et de la Culture en général, permettra d'élargir les chances de visibilité pour tous les participants et pas seulement pour les gagnants.

Les membres du Jury seront :

- Le Président de Fondazione Malagutti ;
- Le Président de AI – Association d'Auteurs d'Images ;
- Le Président de Alfaomega OdV ;
- Le Directeur éditorial de « Menabò » ;
- Critique d'art ;
- Journaliste.

La Commission du concours assignera à l'auteur/autrice du Premier Prix une récompense de € 2.500,00. Son illustration deviendra l'image symbolique du matériel promotionnel (*poster, fiche de participation, publicité*) de la 16^{ème} Exposition International des Arts Figuratifs dans l'année 2025.

Le Second Prix recevra un chèque de € 1.000,00.

Le Troisième Prix sera adressé aux 10 œuvres supplémentaires. Celui-ci consistera dans la réalisation d'un calendrier, lequel les auteurs/autrices recevront en 5 copies chacun/chacune conjointement avec à une Mention Spéciale.

Pour tous les primés, on offrira la possibilité de faire une exposition personnelle dans la Galerie d'Art de Diritti a Colori basée dans le centre historique de Mantoue.

Les calendriers seront mis au disposition du public, à travers des contributions libres, avec l'objectif de collecter des fonds pour soutenir les activités de la Communauté pour Mineurs « *Costanza F. Giancola* » gérée par Fondazione Malagutti.

Le Jury aura le droit sans appel de décision pour tout ce qui n'est pas spécifié dans ce règlement-ci.

Le 1^{er} et 2nd classifiés et le 10 auteurs/autrices sélectionnées pour le 3^{ème} prix, en acceptant la récompense, octroient l'acquisition de propriété des œuvres et de tous droits non exclusifs qui leur sont liés.

Fondazione Malagutti onlus, par nature, ne développe pas des actions commerciales, mais repose sur contributions libres collectées dans des manifestations publiques. Ces cotisations sont destinées entièrement aux fins sociaux et au soutien de l'activité d'assistance.

La Fondation s'engage à citer toujours les auteurs/autrices des œuvres.

DONATION DES ŒUVRES

Fondazione Malagutti onlus veut valoriser les œuvres des illustrateurs/illustratrices en leurs proposant de donner leur/leurs élaborée(s) dans le but d'en favoriser la plus large diffusion à travers de l'organisation des expositions et la réalisation des produits et des publications comme le livre d'illustration [« We Are The Future »](#).

En garantissant les droits d'auteur, la Fondation s'implique à promouvoir les artistes en exposant les images données dans **l'Espace Espositif #dirittiacolori dans la Rue San Longino 1/B, au centre historique de Mantoue**, et dans des autres sièges prestigieux.

Le retour des œuvres non données aura lieu à la fin du Concours avec les espèces à la charge du destinataire pour l'Italie et l'étranger.

DROITS ET RESPONSABILITÉS

En participant et en signant la fiche de participation, tous/toutes les auteurs/autrices accordent à Fondazione Malagutti onlus le droit, non-exclusif, de reproduire les images envoyées sur les réseaux [Facebook](#) et [Instagram](#) de Diritti a Colori, sur le site www.dirittiacolori.it et à travers des autres supports digitaux (*sites Internet, réseaux sociaux, émissions TV, publications de presse online*) et non (*dépliants, dossiers, invitations, affiches, manifestes, cabas, cartes postales, calendriers, signets, cartes de vœux et quelconque support en papier*) avec le but de promouvoir l'initiative même.

Il faut préciser que cette liste-ci est purement d'exemple et n'est pas exhaustive du droit qu'on se réserve d'employer les œuvres avant mentionnées. L'utilisation des ces œuvres-ci ne donne aux auteurs/autrices des mêmes aucun droit pour une compensation ; l'organisateur de l'initiative doit seulement toujours citer l'auteur/autrice.

Les illustrations en concours devront être authentiques et originales. Les candidats garantissent la paternité des œuvres présentées, en libérant et en dégageant clairement l'Instance Organisatrice des toutes demandes d'indemnisation issues, quel que soit le titre, par de tiers, et déclarent, sous leur responsabilité exclusive, civile et pénale, que les projets soumis ne violent pas la réglementation en vigueur en matière.

La Fondation se réserve le droit d'arrêter et/ou modifier la manifestation et de ne pas procéder à la sélection pour les raisons qu'elle considère comme valides. En cas de suspension de l'initiative, les frais de participation seront remboursés et les œuvres retournées à la charge de la Fondation.

En participant, l'auteur/autrice accepte toutes les conditions du présent règlement et assume toutes responsabilité pénales et/ou civiles résultantes de la publication des œuvres, en libérant la Fondation de toute responsabilité.

En plus, l'auteur décharge Fondazione Malagutti onlus de toute responsabilité en cas de dommage, vol ou incendie des œuvres, pendant : le transport et la restitution. Tous litiges seront exclusivement réglés par le Tribunal de Mantoue.

INFORMATION ET DEMANDE DE CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

Conformément aux articles 13 et 14 du Règlement UE 2016/679, les données personnelles fournies seront l'objet du traitement prévu dans la loi même. La finalité, dont la base juridique est le consentement du sujet intéressé, sont celles concernant le management de la publication des données personnelles comme prénom, nom, profession, activité, images, vidéos, entrevues audio, dans les réseaux sociaux, sur les sites Internet, publications sur papier ou des autres formes de diffusion. L'attribution est obligatoire et la durée de conservation des données est celui-ci strictement nécessaire pour mettre en œuvre les buts du traitement indiqués dans le paragraphe antérieur, et toutefois pour faire face aux obligations législatives qui dérivent des activités mêmes.

Les données seront stockées dans des unités de conservation convenablement protégées, au titre de l'article 32 du règlement UE déjà mentionné. Une équipe interne autorisée traitera les données personnelles, qui pourront être communiquées aux sujets tiers (per exemple partenaires ou tierces parties où expositions pourront avoir lieu) seulement pour activités auxiliaires aux buts décrits ci-dessus, ou pour des finalités d'assurance. En vertu des articles 4 et 24 du Règlement UE 2016/679, le Titulaire du traitement des données est Fondazione Malagutti onlus, avec le siège social en Via dei Toscani 8 – 46010 Curtatone (MN) – Italie, en la personne de son représentant légal pro tempore.

Conformément aux articles 37 à 39 du Règlement UE 2016/679, le délégué à la protection des données est le représentant légal pro tempore de la Fondazione Malagutti onlus. En écrivant au courrier électronique fm@fondazionemalagutti.onlus.it, il est possible de vérifier vos données et les faire intégrer, les mettre à jour ou les rectifier et/ou exercer les autres droits prévus aux articles 15, 16, 17, 18, 20 du Règlement UE 2016/679.

Date

Signature pour acceptation

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

(L'illustrateur/illustratrice ne pourra pas participer au concours d'illustration s'il/elle n'accepte pas le traitement des ses données)

Le soussigné/La soussignée affirme d'avoir pris la nécessaire connaissance du règlement du concours et de cette politique de confidentialité.

Je suis d'accord [] Je ne suis pas d'accord [] Date Signature lisible